

Fiche de poste
Administration Pénitentiaire

Intitulé du poste :	CPIP à Saint-Pierre et Miquelon
Corps concernés :	CPIP
Affectation :	Ministère de la Justice Saint-Pierre-et-Miquelon
Localisation :	Saint-Pierre-et-Miquelon
Poste profilé :	Oui

I – Missions du CPIP

Le CPIP concourt aux missions de prévention de la récidive et de réinsertion des personnes placées sous-main justice confiées par l'autorité judiciaire à l'administration pénitentiaire.

A la suite d'une évaluation de la personne suivie, il définit un plan d'accompagnement de la personne et d'exécution adapté au niveau de risque de récidive et aux besoins identifiés.

La mise en œuvre de ce plan s'effectue dans le cadre d'entretiens individuels, de prises en charge collectives et d'orientations vers les partenaires du service.

Le CPIP concourt également à l'exécution, à l'individualisation et à l'aménagement des peines prononcées par l'autorité judiciaire par la transmission de rapports au magistrat mandant et en assurant le contrôle du respect des obligations et interdictions prononcées.

II – Description du poste

Le CPIP intervient tant en milieu fermé (CP Saint-Pierre-et-Miquelon) qu'en milieu ouvert, et mène son accompagnement en lien avec les autres personnels pénitentiaires présents sur l'archipel et les différents partenaires identifiés.

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice interrégionale, cheffe de la mission des services pénitentiaires d'outre-mer (MSPOM) et sous la supervision du chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR), il est en charge :

- de l'animation et du développement du réseau des partenaires institutionnels et associatifs,
- du lien institutionnel quotidien avec autorités judiciaires, les différents services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Il participe aux séminaires des DFSPIP et chefs d'établissement trois fois par an à Ivry- sur-Seine et constitue un interlocuteur direct de l'ensemble des départements et services de la MSPOM en fonction de leurs champs de compétence.

III – Connaissances et compétences attendues

- grand sens de l'autonomie
- être rigoureux et organisé
- aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- capacité d'adaptation au contexte de Saint-Pierre-et-Miquelon
- qualités relationnelles et appétence pour le travail en partenariat
- sens de la communication, de l'écoute et des relations humaines
- expériences en milieu ouvert et milieu fermé
- maîtrise de l'outil informatique

Les candidats sont invités à prendre l'attache de la DI concernée :

Monsieur Romain EMELINA, adjoint au chef DPIPPR, (romain.emelina@justice.fr, 01.87.36.47.41)